

CONCLUSIONS

Mémoire et représentations de l'histoire nationale en 2005

Sébastien DUBOIS

Année jubilaire, 2005 nous a apporté son lot de contributions sur l'histoire nationale. D'aucuns se sont lamentés – non sans raison – des manifestations parfois exubérantes d'une conception désuète de l'histoire nationale (et même de l'histoire tout court) : celle des héros, des grands hommes, du génie belge créateur... Exhibant entre autres une épée attribuée à Godefroid de Bouillon, l'exposition *Made in Belgium* renouait même avec la théorie, depuis longtemps démystifiée, des siècles de dominations étrangères. Était-il seulement possible d'y échapper en pareilles circonstances, fût-ce seulement parce qu'il y avait un public et un marché pour les produits de cette espèce ? On sait comment les anniversaires provoquent, qu'on le regrette ou non, une inflation de publications historiques relatives au thème à la mode médiatique du moment. Le monde de l'édition étant ce qu'il est, les anniversaires présentent l'avantage pour les historiens de trouver un éditeur plus facilement que d'ordinaire ou d'obtenir l'impression d'un plus volumineux ouvrage, pour peu qu'ils parviennent à déposer un manuscrit à temps. Le « 175/25 » n'a pas échappé à la règle.

Mais s'il est une leçon d'histoire du temps présent que l'on doit retenir, c'est peut-être celle-ci : la mémoire, la conscience historique collective a évolué à un tel point, depuis l'ère des manuels scolaires vantant les gloires d'une patrie pluriséculaire, qu'en 2005, on a pu célébrer, sans que cela semble ni surprendre ni émouvoir grand monde, le 175^e anniversaire *de la Belgique*. Chef de l'État, ministres

et hauts fonctionnaires, journalistes et chroniqueurs dans les journaux et les émissions télévisées, sites et blogs sur la toile, tous ont repris en chœur, sans broncher, la même antienne : « La Belgique a 175 ans. »

Or, en parlant ainsi, il ne s'agissait plus de commémorer une révolution ou la naissance d'un *État*, mais bien de l'anniversaire d'un *pays* : la Belgique avait 175 ans, pas un jour de plus. Imagine-t-on un instant qu'on nous ait parlé, il y a quelques années, du 125^e anniversaire *de l'Allemagne* ou *de l'Italie* ? Ne serions-nous pas surpris si, pour reprendre la formule employée par Lode Wils (dans la postface à la réédition de son *Histoire des nations belges*, tout récemment sortie de presse), on s'apprêtait à célébrer le cinquantenaire *de la France* et pas celui *de la V^e République* ? Notre réaction fut identique quand, invités à visiter avant son ouverture le musée BELvue d'histoire de Belgique, nous avons constaté que la première section parlait de la « naissance d'un nouveau pays ».

Pareil phénomène sémantique est révélateur. Nous verrons plus loin que l'absence de certains mots l'est tout autant. Tous les jubiléés précédents commémoraient en effet l'anniversaire *de l'indépendance de la Belgique*. Ce qui n'est pas vraiment la même chose. Car en confondant l'anniversaire d'un pays et celui de l'État né de la Révolution de 1830, la mémoire collective démontre qu'elle est incapable de concevoir qu'il ait existé quelque chose avant 1830. Ce qui était, dans l'histoire nationale (« nationaliste », « patriotique » ou encore « belgiciste ») traditionnelle, le point d'arrivée (l'indépendance), est devenu le point de départ. C'est une tout autre histoire...

Le projet éditorial le plus ambitieux lancé en 2005 fut très certainement la publication d'une *Nouvelle Histoire de Belgique*. On ne peut que se réjouir de voir pareil projet collectif aboutir. Mais on ne peut s'empêcher de noter que cette histoire commence en 1830 (ou, pour être précis, à l'année 1828, celle du grand pétitionnement, avec le volume d'Els Witte). Dans quelque langue que ce soit, il n'était sans doute pas nécessaire que l'éditeur précise, à l'intention du (grand) public, qu'il s'agissait de l'histoire de la Belgique *contemporaine* (comme on le fit, en son temps, pour le volume venu compléter l'œuvre d'Henri Pirenne). Cela allait de soi.

Il en va de même dans les deux livres rédigés par Marc Reynebeau (et parus chacun dans les deux langues), avec cette originalité de ton et cette curiosité propres sans doute à son expérience de journaliste-

historien : *L'histoire de Belgique en mots et en images*, dont l'iconographie sort des sentiers battus, et une traduction française d'*Een geschiedenis van België* (une histoire de Belgique et non pas l'histoire de Belgique, précise-t-il dans son introduction).

Il faut certes bien admettre que les histoires de Belgique remontant au-delà de 1830 ne répondent guère aux normes de qualité scientifique. D'ailleurs, comme le rappellent les initiateurs de la *Nouvelle Histoire de Belgique*, pareille synthèse serait bien difficile à faire de nos jours, outre qu'elle serait immanquablement soupçonnée de belgitude.

Faut-il préciser à quel point le ton a changé en un siècle ? Particulièrement symbolique à cet égard est le début de l'intervention prononcée par Henri Pirenne en 1905 devant le Congrès... wallon. Le Congrès, déclare-t-il, a très bien formulé la question en lui demandant de parler du « Rôle des Wallons dans l'histoire » et non de l'« Histoire des Wallons », « car les Wallons, à proprement parler n'ont pas d'histoire » : « Il n'y a pas davantage d'ailleurs d'histoire des Flamands. L'une et l'autre se confondent, qu'on le veuille ou non, dans l'histoire de Belgique¹. » A ses yeux, ni les Flamands ni les Wallons n'ont, à proprement parler, d'histoire, car jamais la frontière linguistique n'a coïncidé avec une frontière politique. Autrement dit, on ne peut parler d'histoire des Wallons ou des Flamands, car la Wallonie et la Flandre n'ont jamais possédé d'unité politique par le passé, à la différence des anciens Pays-Bas. Depuis quelques années, Pirenne a entrepris de faire la preuve que la Belgique « vient de loin à travers les siècles », que si 1830 « marque un des sommets que franchit sa route », il n'en constitue pas le point de départ. En l'année jubilaire de 1905, il multiplie les interventions : « En réalité, la Belgique moderne plonge profondément dans le passé de solides racines, et *aux motifs de croire à sa durée que nous donne le présent*, doivent s'ajouter encore ceux que fait naître la conscience d'une existence déjà longue, beaucoup plus longue qu'on ne le dit et qu'on ne le croit généralement². »

¹ Congrès wallon. *Compte rendu officiel*, Liège, 1905, p. 242-243.

² H. PIRENNE, *Les origines de l'État belge*, dans *La nation belge, 1830-1905. Conférences jubilaires faites à l'exposition universelle et internationale de Liège en 1905*, Liège-Bruxelles, s.d., p. 1.

Paradoxe apparent, Pirenne lui-même fait partie du mythe de l'État artificiel : c'est qu'il incarne cette historiographie belge-patriotique-nationaliste accusée d'avoir œuvré à fabriquer une nation ancrée dans l'histoire, fondement traditionnel et romantique des États-nations au XIX^e siècle. C'est à peine si on ne fait pas de Pirenne un dessinateur de chromos Liebig et de vignettes Côte d'Or, dont l'œuvre ne serait que le récit des exploits des héros belges, d'Ambiorix à Charlier la Jambe de Bois en passant par Godefroid de Bouillon et les 600 Franchimontois³. Telle est la fort mauvaise réputation de l'historien, qui tient sans doute en bonne partie au contexte actuel : un homme politique wallon n'a-t-il pas parlé dans un discours officiel de la nécessité de « dépirenniser » l'histoire enseignée dans nos écoles⁴ ?

Mais en 2005, il ne s'agissait plus de vénérer un passé dont on ne sait plus grand-chose. On ne peut s'empêcher de relever, à l'instar de Marnix Beyen, cette phrase du discours inaugural prononcé par le Premier ministre : « L'année festive 175/25 ne traite pas l'histoire, mais ce que nous sommes devenus par notre histoire. »

Que la Belgique (en tant que pays, en tant qu'être géographique, non en tant qu'État indépendant) fût considérée comme une nouveauté, comme une création artificielle dictée par la diplomatie européenne n'aurait pourtant pas manqué d'étonner les hommes de la première moitié du XIX^e siècle. Pour les Belges qui ont traversé tous les régimes depuis Marie-Thérèse jusqu'à 1830, leur patrie est toujours la même, certes agrandie de la principauté de Liège, c'est la Belgique : il y a une parfaite identité de personne morale⁵. Pour les Belges de 1830, c'est au contraire la diplomatie européenne qui rechigne à leur reconnaître une indépendance mettant à mal le système mis au point par le Congrès de Vienne.

³ Sur cette historiographie, cf. J. TOLLEBEEK et T. VERSCHAFFEL, "A Profitable Company". *Het pantheon als historisch genre in het negentiende-eeuwse België*, dans *Bijdragen en mededelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, 115, 2000, p. 223-243.

⁴ Discours de Robert Collignon, ministre-président de la Région wallonne, *La Libre Belgique*, 21 septembre 1998.

⁵ Pour une histoire détaillée du concept de *Belgique*, cf. Sébastien DUBOIS, *L'invention de la Belgique. Genèse d'un État-nation, 1648-1830*, Bruxelles, 2005.

L'émergence et le développement des identités collectives doivent être considérés comme un phénomène historique. Et ce n'est pas un truisme. Trop souvent, chacun part d'une définition abstraite, *a priori* ou théorique de la nation. Le risque d'anachronisme est grand, alors que l'émergence de la nation (au sens moderne) est un processus *daté* : un *processus* et non un événement précis, clairement identifiable au jour près.

Dans le cas de la Belgique, on peut faire débiter « l'ère contemporaine de la nation » aux révolutions de la fin du XVIII^e siècle, qui introduisent une rupture fondamentale dans la définition même de la nation : celle-ci n'est plus le peuple des sujets d'un même prince. Cette période de genèse de la nation et du patriotisme « modernes » fait du reste l'objet, depuis quelques années déjà, un peu partout en Europe mais aussi aux États-Unis, de nombreux travaux. Le cas belge lui-même ne manque pas de susciter l'intérêt des scientifiques étrangers, ce dont témoigne notamment la thèse de l'Allemand Johannes Koll⁶.

L'histoire comparée, pour l'étude du complexe processus de genèse de l'État-nation, ouvre en effet bien des perspectives. On peut en effet considérer la Belgique comme un *case study*⁷. Un *case study* particulièrement intéressant, dans le contexte de mutation de l'État belge bien évidemment, mais aussi, plus largement, dans celui d'une vaste réflexion sur le devenir des États-nations, à l'heure où ce qu'on nomme « mondialisation » tend, dit-on, à faire disparaître les frontières (certain politologue prédisant même *la fin des territoires*, c'est-à-dire la fin du principe de territorialité « westphalien⁸ »), tandis qu'une résurgence du régionalisme en érige de nouvelles, au moment où –

⁶ J. KOLL, « Die belgische Nation ». *Patriotismus und Nationalbewusstsein in den Südlichen Niederlanden im späten 18. Jahrhundert*, Münster, 2003.

⁷ *Genèse de l'État-nation en Belgique : comparatisme et perspectives*, dans *Les prémices de l'identité belge avant 1830 ? Actes du colloque international du 29 septembre 2005*, éd. B. BERNARD ET Cl. BRUNEEL, Bruxelles, 2006 (Archives générales du Royaume. Miscellanea archivistica. Studia, 168), p. 119-140.

⁸ Expression employée pour désigner le modèle de territorialité qui aurait dominé en Occident (et dans ses colonies) depuis la signature des traités de 1648. Cf. B. BADIE, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, 1995.

pour se limiter à l'Europe – la Bavière se donne des allures d'État, le pays de Galles et l'Écosse obtiennent toujours plus d'autonomie, la violence explose en Corse et dans le pays basque.

Ainsi, alors qu'Eric Hobsbawm notamment estime passé le temps des nationalismes triomphants, d'autres spécialistes croient-ils au contraire que les raisons ne manquent pas pour penser que loin de décliner, l'État-nation reste bien vivant et continue même de progresser⁹. De nos jours, la possession de certains territoires continue d'alimenter de vives controverses entre États, mais aussi, au sein même de ces États, entre régions ou communautés. Il n'est guère besoin de quitter l'Union européenne pour en trouver des exemples. Tandis que le Maroc revendique un petit îlot désert, situé à quelques mètres à peine de son rivage, auquel l'Espagne ne veut pas renoncer, celle-ci rêve d'annexer une colonie de la couronne d'Angleterre installée sur un rocher de ses côtes méridionales depuis le traité d'Utrecht (1713), Gibraltar. En Belgique même s'affrontent, pour la possession de quelques communes, des représentations différentes qui invoquent le droit du sol d'un côté, le droit des personnes de l'autre¹⁰.

⁹ Pour un aperçu synthétique de la littérature consacrée dans les années 1990 au phénomène national : J. VOGEL, *Review Article. The Search for the Nation*, dans *Journal of contemporary history*, 35, 2000, n° 3, p. 501-511. – Voir ensuite, entre autres : F. BÉDARIDA, *Phénomène national et État-nation d'hier à aujourd'hui*, dans *Vingtième siècle*, n° 50, 1996, p. 4-12 ; A. DIECKHOFF, *La nation dans tous ses états. Les identités nationales en mouvement*, Paris, 2000 ; A. HASTINGS, *The Construction of Nationhood. Ethnicity, Religion and Nationalism*, Cambridge, 1998 ; E. HOBSBAWM, *Nations and Nationalism since 1780. Programme, Myth, Reality*, Cambridge, 1990 ; M. MANN, *Nation-States in Europe and other Continents : Diversifying, Developing, not Dying*, dans *Daedalus*, 122, 1993, p. 115-140 ; *The Rise and Decline of the Nation-State*, éd. M. MANN, Oxford, 1990. Quelques ouvrages parmi d'autres ont suscité de vives discussions, en particulier celui de Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, 1983 (*L'imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, 1996). Voir aussi : J. ANDERSON, *The Exaggerated Death of the Nation-State*, dans *A Global World ? Reordering Political Space*, éd. J. ANDERSON, C. BROOK & A. COCHRANE, Oxford, 1995, p. 65-112 ; E. GELLNER, *Nations and Nationalism*, Oxford, 1988 ; M. OLSON, *The Rise and Decline of Nations*, New Haven, 1982 ; W. PFAFF, *The Wrath of Nations. Civilisation and the Furies of Nationalism*, New York, 1993 ; P. JAMES, *Nation Formation. Towards a Theory of abstract Community*, Londres, 1996.

¹⁰ Comme l'a fort bien montré, entre autres, l'ouvrage collectif publié sous le pseudonyme de P. UBAC, *Génération Fourons*, Bruxelles, 1993.

Cette « crise » que traverserait actuellement le modèle longtemps incontesté de l'État-nation se trouve sans doute à l'origine du regard nouveau avec lequel nous pouvons approcher l'histoire de son émergence à l'époque moderne et d'un remarquable regain d'intérêt pour ce sujet ¹¹.

La thèse « constructiviste », dont Eric Hobsbawm et Ernest Gellner sont deux des plus illustres représentants, considère la nation comme une création du nationalisme – ce qui veut dire que la nation résulte du nationalisme et non l'inverse. Selon les « constructivistes », c'est le nationalisme qui est à l'origine de l'invention d'un récit national, d'une tradition ¹². Les nationalistes ont inventé, imaginé la nation et

¹¹ M. YARDENI, *Enquêtes sur l'identité de la « nation France », de la Renaissance aux Lumières*, Paris, 2005 ; *Identités, appartenances, revendications identitaires (XVI^e-XVIII^e siècles)*, éd. M. BELISSA e.a., Paris, 2006 ; D. A. BELL, *Inventing Nationalism. The Cult of the Nation in France, 1680-1800*, Cambridge (Massachusetts), 2001 ; ID., *Recent Works on Early Modern French National Identity*, dans *Journal of Modern History*, 58, 1996, p. 84-113 ; C. FORD, *Creating the Nation in Provincial France. Religion and Political Identity in Brittany*, Princeton, 1993 ; *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, éd. R. BABEL et J.-M. MOEGLIN, Sigmaringen, 1997 (Beihefte der Francia, 39) ; *National Consciousness, History and Political Culture in Early Modern Europe*, éd. O. RANUM, Baltimore, 1975 ; *L'idée de nation en Europe au XVII^e siècle, n.s. de XVII^e siècle*, n° 176, 1992 ; *Association des historiens modernistes des universités. Bulletin*, n° 15, *Le sentiment national dans l'Europe moderne. Actes du Colloque de 1990*, Paris, 1991 ; *Nations and Nationalisms : France, Britain, Ireland and the Eighteenth Century Context*, éd. M. O'DEA et K. WHELAN, Oxford, 1995 (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 335) ; *British Consciousness and British Identity. The Making of Britain, 1533-1707*, éd. B. BRADSHAW et P. ROBERTS, Cambridge, 1998 ; L. COLLEY, *Britons. Forging the Nation, 1707-1837*, Londres, 1992 ; C. KIDD, *British Identities before Nationalism. Ethnicity and Nationhood in the Atlantic World, 1600-1800*, Cambridge, 1999 ; E. DZIEMBOWSKI, *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770. La France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept Ans*, Oxford, 1998 (Studies on Voltaire, 365), voir en particulier l'analyse historiographique aux p. 322-343 ; M. CUAZ, *L'identità ambigua. L'idea di nazione tra storiografia e politica*, dans *Rivista storica italiana*, 2, 1998, p. 572-641 ; W. FRUHOFF, *Hollandse identiteit in de vroegmoderne tijd*, dans *Spiegel Historiae*, 35, 2000, n° 1, p. 34-40.

¹² E. HOBSBAWM et T. RANGER, *The Invention of Tradition*, Cambridge, 1983. E. Gellner abonde dans ce sens en affirmant avec verve que le « nationalisme n'est pas l'éveil à la conscience des nations : il invente des nations là où il n'en existe pas » (*Thought and Change*, Londres, 1964, p. 169 ; *Nations and Nationalism*, Oxford, 1988). Ce point de vue semble être également celui d'A.-M. THIESSE, *La*

l'ont imposée à la majorité par le biais de divers médias culturels et d'habitudes sociales. Ce nationalisme est un phénomène récent et tout à fait neuf au XIX^e siècle, dont on distingue à peine les premiers signes à l'extrême fin du XVIII^e siècle. Selon Hobsbawm, l'âge du nationalisme commence véritablement, non pas avec la Révolution française, mais vers 1830¹³. Cette théorie est néanmoins sérieusement contestée par ceux qui, invoquant notamment les apports de l'ethnologie, soulignent l'existence de nations ou de peuples dotés de caractères spécifiques objectifs¹⁴. D'une manière générale, ce qu'on affecte d'appeler aujourd'hui *prénationalisme* ou *protonationalisme* afin de le distinguer du véritable nationalisme, dont la maturité est datée – comme l'usage courant du mot *nationalisme* lui-même – de la seconde moitié du XIX^e siècle, reste un phénomène encore mal connu, sinon complètement négligé par certains dix-neuviémistes.

Le cas de la Belgique est volontiers présenté comme un modèle de « constructivisme », de création nationaliste artificielle typique du XIX^e siècle romantique¹⁵. Les révolutions de 1789-1790, de 1794 (c'est-à-

création des identités nationales. Europe, XVIII^e-XX^e siècles, Paris, 1999. Le terme *création* employé dans le titre s'avère significatif.

¹³ E. HOBBSAWM, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, 1992, chap. 4.

¹⁴ Voir en particulier les travaux d'Anthony D. SMITH sur ce sujet : *The Ethnic Revival in the Modern World*, Cambridge, 1981 ; *The Ethnic Origins of Nations*, Oxford, 1986 ; *National Identity*, Harmondsworth, 1991 ; *Nationalism and the Historians*, dans *International Journal of Comparative Sociology*, 33, 1992, p. 58-80 ; *The Problem of National Identity: Ancient, Medieval, and Modern ?*, dans *Ethnic and Racial Studies*, 17, 1994, p. 375-399 ; *Memory and Modernity. Reflections on Ernest Gellner's Theory of Nationalism*, dans *Nations and Nationalism*, 2, 1996, p. 371-388 ; *The Nation in History. Historiographical Debates about Ethnicity and Nationalism*, Cambridge, 2000.

¹⁵ « Une continuité pluriséculaire jalonnée de batailles, de luttes pour la liberté, scandée par des héros et des anecdotes canoniques : le modèle de l'histoire nationale écrite ou peinte est assez prescriptif, affirme A.-M. Thiesse, pour que même une nation aussi neuve que la Belgique et apparemment aussi dépourvue d'un passé propre, reprenne rapidement le modèle. » L'auteur poursuit en parlant de « construction à marche forcée de la nation belge à partir d'un État né d'un soulèvement libéral », considérant que les dirigeants du pays « s'activent à en faire une nation » à partir de 1830, ce qui impliquait entre autres « la *belgisiation* rétroactive des événements et des personnages ayant un ancrage dans le territoire du nouvel État ». J'épargne au lecteur l'énumération des nombreuses imprécisions

dire l'introduction du régime français) et surtout de 1830 jettent en effet une ombre redoutable sur les décennies qui les précèdent. Le fait me paraît particulièrement probant quand on parcourt l'historiographie disponible en la confrontant aux données fournies par les archives de l'époque moderne : l'impression en ressort que les historiens du XIX^e et du début du XX^e siècle ont été fréquemment abusés par des représentations anciennes, antérieures à la Révolution de Septembre 1830, qu'on a trop souvent négligé les sources d'inspiration des historiens postérieurs à l'indépendance et qu'aujourd'hui, on conclut un peu rapidement à la création *ex nihilo* de légendes et de « mythes » sous l'influence du nationalisme contemporain. Ne peut-on en effet considérer la reproduction, plusieurs siècles durant, des mêmes représentations comme le fondement d'une conscience nationale, fût-elle jugée embryonnaire au regard des formes exacerbées de nationalisme des XIX^e et XX^e siècles ?

Plus significative encore que l'absence du mot *jubilé*, terme vieilli, est celle du mot *patrie* : le grand ordonnateur du 175/25, directeur de la communication extérieure de la chancellerie du Premier ministre nous confie en effet que le mot *patrie* n'apparaît volontairement nulle part dans les documents préparatoires du 175/25 et *a fortiori* dans la communication. S'ils récuse le mot *patriotisme*, trop « ringard », comment les Belges de 2005 vivent-ils et définissent-ils leur appartenance à la Belgique et/ou à ses régions ?

Même au cours d'une période de temps réduite, l'idée de nation – car il s'agit bien d'une idée et même d'une idéologie – varie selon les milieux. On touche là à un autre reproche traditionnellement adressé aux études consacrées aux sentiments nationaux (comme à l'opinion publique) : elles présentent trop souvent une uniformité de façade, rendant mal compte de la diversité des opinions et des niveaux socio-culturels. Ne jetons pas la pierre : la tâche n'est pas facile et elle l'est moins encore pour les périodes les plus éloignées dans le temps, en raison de la documentation disponible, mais aussi parce que l'opinion publique ne devient un centre d'intérêt qu'au XVIII^e siècle

et erreurs de détail. Cf. A.-M. THIESSE, *La création des identités*, *op. cit.*, p. 141-142.

(l'expression elle-même apparaît alors, dans toutes les langues européennes) et singulièrement à partir de la Révolution française, inquiète de connaître et de diriger « l'esprit public », selon la formule préférée de l'époque.

Il est une courte période de ce demi-siècle très mouvementé (1780-1830), durant lequel les régimes se succèdent en Belgique à un rythme effréné, qui mériterait tout particulièrement une plus grande attention. Cette période est à certains égards tellement méconnue que la plupart de nos concitoyens, mais aussi des historiens de métier, ont coutume de faire terminer le « régime français » en 1815. Sans doute l'engouement pour la bataille de Waterloo explique-t-il cela. Pourtant, l'erreur est grossière : fin décembre 1813, le régime était condamné et au mois de février 1814, « l'indépendance de la Belgique » était proclamée par les Alliés et une administration provisoire mise sur pied. Faut-il ajouter que ces événements sont tombés dans l'oubli de la mémoire collective et que l'on passerait pour un illuminé en évoquant ce 191^e anniversaire de l'indépendance ? La signification de 1830 semble en effet échapper à la plupart de nos concitoyens.

La Révolution de 1830 a, évidemment, suscité en 2005 à nouveau l'intérêt. Quelques livres, d'inégale valeur, destinés au grand public, ont apporté des précisions nouvelles à notre connaissance des événements révolutionnaires¹⁶. Je ne puis citer ici toutes les expositions et leurs catalogues. Mais les thèmes du souvenir et de la mémoire, précisément, semblent retenir tout particulièrement l'attention. On relèvera l'exposition belgo-néerlandaise *Broedertwist. België en Nederland en de erfenis van 1830* (catalogue, éd. P. Rietbergen & T. Verschaffel, Leuven-Zwolle, 2005), qui a également donné lieu à un colloque scientifique au titre éminemment significatif (*De erfenis van 1830. België, Nederlanden en het herdenken van de Scheiding* les 28 et 29 janvier 2005 à la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor

¹⁶ Damien DE FAILLY, *Secrets d'État de la Révolution belge d'après les mémoires du Major-Général Baron de Failly, ministre de la Guerre de Léopold I^{er} en 1831*, Bierges, 2005 ; Anne-Marie STORRER, *Le général Van Halen et la révolution belge de 1830*, Bruxelles, 2005.

Wetenschappen en Kunst¹⁷), ainsi que le catalogue de l'exposition organisée par les Archives générales du Royaume (*La Belgique en scène. Symboles-Rituels-Mythes, 1830-2005* (éd. S. Dubois & J. Janssens, Bruxelles, 2005). Le 28 septembre 2005, un colloque organisé par les Archives de l'État à Liège rassemblait six conférenciers autour du thème *Liège et la Révolution de 1830*. Le lendemain se tenait aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, à l'initiative du Comité 1789, sous la présidence des professeurs Bruno Bernard (ULB) et Claude Bruneel (UCL), un colloque intitulé *Les prémices de l'identité belge avant 1830 ?*, réunissant plusieurs spécialistes¹⁸.

Pour comprendre les nationalités et les sous-nationalités de Belgique et d'ailleurs, il faut s'intéresser autant à la réalité des faits qu'aux représentations et, de même, autant au passé qu'à l'idée que l'on se fait de ce passé. Dans la constitution d'une identité collective, l'image (forcément réductrice) que les Belges, les Flamands, les Wallons (les Francophones) et les Germanophones se font d'eux-mêmes et les uns des autres, joue un rôle essentiel. A ce propos, on se reportera notamment à la récente thèse de doctorat d'Yves Quairiaux¹⁹. Ces images ont – évidemment – évolué au gré des événements. Même les noms employés pour désigner les différents groupes ont pu varier ou changer de sens, parfois plus rapidement qu'on ne l'imagine. Dans les années 1960, on parlait encore couramment des Wallons de Bruxelles et d'une *communauté wallonne* pour désigner la population francophone de la capitale. En néerlandais, par contre, cette synonymie – difficilement concevable en français – semble subsister, aujourd'hui encore, entre *Walen* et *Franstaligen*.

¹⁷ Les actes ont paru : *De Erfenis van 1830. België, Nederland en het herdenken van den Scheiding 1830-2005*, éd. P. RIETBERGEN et T. VERSCHAFFEL, Louvain, 2006. — Voir aussi : J. JANSSENS, *De helden van 1830. Feiten & mythes*, Anvers-Amsterdam, 2005.

¹⁸ *Les prémices de l'identité belge avant 1830 ? Actes du colloque international du 29 septembre 2005*, éd. B. BERNARD et Cl. BRUNEEL, Bruxelles, 2006 (Archives générales du Royaume. Miscellanea archivistica. Studia, 168).

¹⁹ Y. QUAIRIAUX, *Les stéréotypes du Flamand en Wallonie (1857-1914). Images et réalités : essai au départ des sources dialectales wallonnes, explications politiques et sociales*, Bruxelles, 2006.

Le jubilé (vocable sans doute vieilli que nous n'avons plus entendu cette année) est en Belgique une vieille tradition, pratique commémorative sur laquelle Marnix Beyen avait déjà – à juste titre – attiré notre attention²⁰. Il y a là toute une culture festive, officielle mais aussi populaire, qui mérite sa place dans la compréhension des sociétés « nationales »²¹. L'architecture éphémère, couverte d'une symbolique abondante, pourrait vraisemblablement faire l'objet de quelques beaux travaux alliant adroitement les approches spécifiques à l'histoire politique et à l'histoire de l'art, à la manière d'études déjà menées en France, et plus particulièrement pour le Second Empire et le début de la Troisième République.

Paradoxe apparent, une analyse sérieuse de l'identité collective nécessite une approche plus... individuelle. Chaque individu conçoit en effet (son rapport à) la nation en fonction de ce qu'on peut appeler, pour faire bref, son histoire personnelle. Même au sein d'un groupe sociologiquement restreint, les conceptions du patriotisme peuvent varier sensiblement : pareille analyse (qui pourrait tenir de la micro-histoire) s'avère même extrêmement riche d'enseignements, comme vient d'en faire – brillamment – la démonstration Maarten van Ginderachter²².

Car que savons-nous du patriotisme populaire ? Bien peu de choses en somme. Les sources, comme c'est souvent le cas en matière d'histoire des mentalités, requièrent certes bien des efforts pour être identifiées, localisées et interprétées, mais leur intérêt est à l'aune de ces difficultés. Comme en ce qui concerne les origines du phénomène

²⁰ Marnix BEYEN, *Féconder l'avenir par le passé. La politique commémorative de l'État belge pendant les années jubilaires 1880, 1905 et 1930*, dans G. KURGAN-VAN HENTENRYK et V. MONTENS, éd., *L'argent des arts. La politique artistique des pouvoirs publics en Belgique de 1830 à 1940*, Bruxelles, 2001, p. 73-88. Voir aussi, du même auteur : *Oorlog en verleden. Nationale geschiedenis in België en Nederland, 1938-1947*, Amsterdam, 2002.

²¹ Cf. Jeroen JANSSENS, *De Belgische natie viert : de Belgische nationale feesten 1830-1914*, Leuven, 2001.

²² Maarten VAN GINDERACHTER, *Het rode vaderland. De vergeten geschiedenis van de communautaire spanningen in het Belgische socialisme voor WOI*, Tielt-Gent, 2005 ; ID., *Le chant du coq. Nation et nationalisme en Wallonie depuis 1880*, Gand, 2005.

national, une bonne dose de comparatisme s'impose: l'histoire d'autres nations nous suggèrera des questions et des méthodes. Ainsi peut-on se demander pourquoi le sentiment national belge n'a pas revêtu la forme du chauvinisme ordinaire ?

Différentes voies peuvent être empruntées, suggérées notamment par les sciences sociales. Dès avant 1830, des voix se font entendre pour réclamer l'érection de monuments rappelant les gloires de notre passé aux yeux de tous, y compris du paysan analphabète des campagnes. Des « bibliothèques populaires » vont bientôt être publiées, dont l'ambition est de doter le peuple d'une culture nationale. On peut imaginer, par exemple, de suivre l'expression de l'idée de nation dans les lettres pastorales et, plus largement, dans le discours des autorités ecclésiastiques, mais il faudra également glaner les réactions (et les absences de réaction, les sentiments d'indifférence): et pas seulement des réactions à des interventions marquantes et médiatisées, mais plutôt les propos tenus dans les cafés du parvis de l'église après la messe ou encore consignés dans des journaux intimes. Il faudrait, somme toute, tenter de mieux identifier quels sont (et ne sont pas), pour tout un chacun, pour l'homme de la rue (mais en fonction de son groupe socio-culturel), les signes de son appartenance à un État et à une nation.